



## **CIRCULAIRE N° 2288 DU 05/05/2008**

<b>CIRCULAIRE</b>	Informative	Administrative	Projet
<b>OBJET</b>	<b>PROGRAMME LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO) – PARTENARIAT AVEC LE MAROC – INSCRIPTION DES ÉCOLES INTÉRESSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009</b>		
<b>DESTINATAIRE</b>	Direction	Fondamental et secondaire (1 <sup>er</sup> degré)	
<b>RÉSEAUX</b>	Tous		
<b>PÉRIODE</b>	Année scolaire 2008-2009		

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions ou Pouvoirs Organisateur du premier degré des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

<b>ÉMETTEUR</b>	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire
<b>SIGNATAIRE</b>	Lise-Anne HANSE
<b>CONTACT</b>	Christelle Ladavid (02 690 83 59, <a href="mailto:christelle.ladavid@cfwb.be">christelle.ladavid@cfwb.be</a> )
<b>DOCUMENTS A RENVOYER</b>	<b>OUI</b>
<b>DATE LIMITE D'ENVOI</b>	<b>30 mai 2008</b>

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme « Langue et Culture d'Origine », j'ai le plaisir de vous communiquer les **modalités de participation spécifiques au partenariat avec le Maroc pour l'année scolaire 2008-2009**.

Ce programme de cours de langue arabe et d'ouverture à la culture marocaine est mis en oeuvre dans le cadre d'une charte de partenariat bilatérale que je vous invite à consulter sur le site Internet [www.enseignement.be/lco](http://www.enseignement.be/lco).

## **Organisation des cours LCO**

Deux types de cours vous sont proposés, à savoir :

» **Un cours de langue arabe** qui s'adresse aux élèves dont les parents en ont manifesté le souhait. Ce cours facultatif est organisé en dehors de l'horaire obligatoire dispensé à tous les élèves. Il est assuré par un enseignant LCO marocain en dehors des heures normales de cours. Il est accessible à tous les élèves quelles que soient leurs origines.

» **Un cours d'ouverture interculturelle** qui est organisé sur la base d'une demande de participation au programme LCO du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur. Il suppose la volonté d'un ou plusieurs enseignants d'intégrer ce cours dans le cadre de leurs plans d'année et de leurs programmes.

Dans l'enseignement fondamental, le cours d'ouverture interculturelle est organisé dans une classe et il s'adresse à tous les élèves de cette classe. Il fait partie intégrante des activités et apprentissages organisés par l'instituteur dans le cadre de la grille horaire hebdomadaire.

Dans le premier degré de l'enseignement secondaire, le cours d'ouverture interculturelle est organisé dans le cadre d'un ou plusieurs cours de la grille horaire et il s'adresse à tous les élèves qui suivent ce(s) cours. Il fait alors partie intégrante des activités et apprentissages relevant du (des) cours concerné(s).

Utilisant le témoignage privilégié de l'enseignant LCO quant à la culture marocaine, le cours d'ouverture interculturelle est **assuré conjointement par l'enseignant LCO et l'instituteur ou le professeur** et a pour objet de développer au bénéfice des élèves des classes concernées des activités **d'éducation à la diversité culturelle**.

## Dispositions particulières

Si vous souhaitez développer le programme LCO avec un enseignant LCO marocain, je dois attirer votre attention sur les éléments suivants :

### » Rallier un maximum d'écoles à la charte de partenariat

Lors du dernier comité bilatéral qui s'est tenu à Rabat les 10 et 11 mars 2008, la Communauté française et la partie marocaine ont convenu de **développer autant que possible l'intégration** dans le programme LCO **des cours de langue arabe assurés** actuellement par des enseignants marocains **en marge du programme officiel**. Dans ce cadre, les demandes qui seraient introduites par un établissement directement auprès d'un enseignant marocain seront communiquées à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire par le Service de l'enseignement de l'Ambassade du Maroc à Bruxelles.

Dans cette perspective, je tiens à vous préciser les avantages à intégrer le programme LCO :

- agrégation par la Communauté française des enseignants LCO (point 6.2 de la charte) ;
- couverture d'assurances pour les enseignants LCO identique à celle dont bénéficient les membres du personnel de l'enseignement en Communauté française (point 6.9 de la charte) ;
- invitation aux actions de promotion et de formation organisées par la cellule Éducation interculturelle de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (point 6.3 de la charte) ;
- possibilité pour les enseignants LCO de participer aux formations officielles de la Communauté française (IFC et réseaux) (point 6.3 de la charte) ;
- relais de la Communauté française en cas de difficulté (point 6.8 de la charte).

Par ailleurs, je vous informe que la Communauté française et la partie marocaine ont convenu de laisser à chaque établissement scolaire participant au programme LCO la **liberté d'organiser** ou de ne pas organiser **un cours d'ouverture interculturelle** conjointement à un cours de langue arabe.

### » Engagement des parents dans le cadre du cours de langue arabe

La Communauté française et la partie marocaine souhaitent garantir au mieux le sérieux de l'engagement des parents des élèves dans le cadre du cours de langue arabe.

C'est pourquoi vous trouverez en annexe de la présente circulaire, outre le formulaire de participation pour les chefs d'établissement, un **formulaire d'inscription élève à l'attention des parents**.

Les formulaires complétés par les parents doivent être retournés par la direction de l'établissement concerné à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire en annexe au formulaire de participation, selon les modalités décrites dans le point suivant. L'administration fera suivre auprès du Service de l'enseignement de l'Ambassade du Maroc à Bruxelles.

Afin de favoriser également l'engagement des parents, j'ai le plaisir de vous informer qu'une **farde** aux *couleurs* du partenariat LCO entre la Communauté française et les autorités marocaines a dernièrement été réalisée. Cette farde, qui sera distribuée à tous les élèves inscrits au cours de langue arabe en début d'année scolaire, servira d'**outil de communication entre l'enseignant LCO et les parents**.

## Participation au programme LCO

Les écoles intéressées par l'un ou par les deux types de cours proposés sont invitées à s'inscrire en complétant le(s) formulaire(s) figurant en annexe (ces formulaires peuvent également être téléchargés à l'adresse Internet suivante [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)).

Les formulaires complétés doivent parvenir à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, cellule Éducation interculturelle, rue Adolphe Lavallée, 1 - 3F333 à 1080 Bruxelles, ou être envoyés à l'adresse mail suivante : [christelle.ladavid@cfwb.be](mailto:christelle.ladavid@cfwb.be) **pour le vendredi 30 mai 2008 au plus tard**.

## Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire sur ce programme, je vous invite à prendre contact avec Patricia POLET (☎ 02 690 83 55) ou avec Christelle LADAVID (☎ 02 690 83 59) de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

**Annexe 1 : formulaire chef d'établissement**

**Annexe 2 : formulaire inscription élève**

**Annexe 3 : liste des écoles LCO Maroc 2007-2008**

**Écoles LCO Maroc - 2007-2008**

<b>Dénomination école</b>	<b>Adresse</b>	<b>Localité</b>
<b>Institut Sainte-Marie Fraternité</b>	Rue de la Fraternité, 20	1030 Bruxelles
<b>École 4</b>	Place de Bethléem, 10	1060 Bruxelles
<b>École communale 1/2</b>	Rue de la Perche, 11	1060 Bruxelles
<b>ELS Sainte-Marie</b>	Rue Sergent de Bruyne, 5	1070 Bruxelles
<b>École communale 7 "Arc-en-Ciel"</b>	Rue de Ribaucourt, 21	1080 Bruxelles
<b>École Sainte-Ursule asbl</b>	Chaussée de Merchtem, 11	1080 Bruxelles
<b>École fondamentale Émeraude</b>	Rue Le Lorrain, 94	1080 Bruxelles
<b>AR Serge Creuz 1</b>	Avenue du Sippelberg, 2	1080 Bruxelles
<b>AR Serge Creuz 2 - Prospérité</b>	Rue de la Prospérité, 14	1080 Bruxelles
<b>École des Étoiles</b>	Rue de la Grenouillette	1130 Haren
<b>Institut Saint-Denis</b>	Chaussée de Bruxelles, 217	1190 Forest
<b>École Saint-Antoine</b>	Rue P. Decoster, 21	1190 Forest
<b>École communale n°9</b>	Rue du Monténégro, 159	1190 Forest
<b>École communale Les Bruyères</b>	Rue Devos, 55	1190 Forest
<b>École fondamentale Martin V</b>	Allée du Recteur, 1	1348 Louvain-la-Neuve
<b>École fondamentale Tubize-Renard 2</b>	Rue des Frères Taymans, 181	1480 Tubize
<b>École fondamentale Xhovémont 1</b>	Rue Xhovémont, 145	4000 Liège
<b>EFC André Bensberg Saint-Gilles</b>	Rue Saint-Gilles, 572	4000 Liège
<b>EFLS Saint-Sépulcre asbl</b>	Rue Général Bertrand, 13	4000 Liège
<b>École fondamentale de Wandre-Pont</b>	Rue du Pont de Wandre, 159	4020 Liège
<b>Athénée communal Maurice Destenay</b>	Boulevard Saucy, 16	4020 Liège
<b>ECFM Coopération</b>	Rue de la Coopération, 70	4420 Saint-Nicolas
<b>École communale Pierre Perret</b>	Rue des Écoles, 9	4430 Ans
<b>EFA AR Thil Lorrain</b>	Rue Thil Lorain, 7/9	4800 Verviers
<b>École communale Moignelée-Arsimont</b>	Place de Moignelée	5060 Sambreville
<b>École Gohyssart</b>	Rue François Dewiest, 98	6040 Jumet
<b>Lycée Technique Provincial R. Stiévenart</b>	Route de Valenciennes, 58	7301 Hornu

**- Partenariat avec le Maroc -  
Demande de participation au programme LCO  
pour l'année scolaire 2008-2009<sup>1</sup>**

• **Coordonnées de l'établissement**

Établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Chef d'établissement : \_\_\_\_\_

Réseau : CF – OS – LSC – LSNC

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Si différent du siège, implantation concernée : \_\_\_\_\_

• **Cours de langue arabe**

Nombre d'élèves, par niveau d'enseignement, dont les parents demandent l'inscription à ce cours :

Maternel			Primaire						Secondaire	
M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	Sec 1	Sec 2

• **Cours d'ouverture interculturelle**

Titulaires intéressés par ce cours (classes ou cours qui désirent bénéficier de ce cours) :

Niveau d'ens.	Nombre de titulaires	Nom et prénom de ces titulaires
M 1		
M 2		
M 3		
P 1		
P 2		
P 3		
P 4		
P 5		
P 6		
Sec 1		
Sec 2		

Date et signature de la Direction de l'établissement :

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Le présent formulaire complété doit être envoyé **pour le 30 mai 2008 au plus tard** à l'attention de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Cellule Éducation interculturelle, Rue Adolphe Lavallée, 1 – 3F333 à 1080 Bruxelles.





**PROGRAMME LCO<sup>1</sup> :**  
**INSCRIPTION AU COURS DE LANGUE ARABE**  
**POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009<sup>2</sup>**

**Je soussigné(e) :**

Nom et prénom du père/mère ou du tuteur: \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Téléphone ou GSM du père/mère ou du tuteur : \_\_\_\_\_

**DEMANDE QUE :**

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_  
Age : \_\_\_\_\_  
Établissement scolaire : \_\_\_\_\_  
Classe : \_\_\_\_\_

**soit inscrit au cours de langue arabe et je m'engage à ce qu'il/elle fréquente**  
**régulièrement le cours pendant toute l'année scolaire.**

Niveau de langue choisi<sup>3</sup> :

- Niveau débutant (deux séances par semaine) ;
- Niveau intermédiaire (deux séances par semaine) ;
- Niveau terminal (une seule séance par semaine).

Signature du père/mère ou du tuteur :

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> [www.enseignement.be/lco](http://www.enseignement.be/lco)

<sup>2</sup> Le présent formulaire complété doit être retourné **par la direction de l'établissement concerné** pour le 30 mai au plus tard à l'attention de la Cellule interculturelle de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

<sup>3</sup> Biffez les mentions inutiles.